

Préfecture du Loiret
DDPP - SEI
181 rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX

Meung-sur-Loire, le 19 juin 2019

Objet : Enregistrement ICPE - Déchèterie de Cléry-Saint-André

Références : Articles R 512-46-1 à R 512-46-7 du Code de l'Environnement

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Madame Pauline MARTIN, agissant en qualité de Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, dont le siège est situé 32 avenue du Général de Gaulle - 45130 MEUNG-SUR-LOIRE, ai l'honneur de vous adresser un dossier de demande d'enregistrement relatif à l'extension et à la réorganisation complète du site de Cléry-Saint-André.

Ce présent dossier est rédigé conformément aux dispositions des articles R512.46.1 à R512.46.7 du Code de l'Environnement relatifs aux installations soumises à Enregistrement et notamment :

- Une présentation de la Communauté de Communes ;
- Un plan de situation au 1/25 000 et un plan de situation du cadastre au 1/2 000 ;
- Un plan d'ensemble du projet ;
- La situation réglementaire du projet au regard de la nomenclature Installations Classées ;
- Un descriptif technique du projet ;
- Une analyse de la compatibilité du projet avec l'affectation des sols et les plans et schémas mentionnés aux 4°, 5°, 17° à 20°, 23° et 24° du tableau du I de l'article ;
- Une présentation de la conformité du projet avec les prescriptions applicables à l'installation.

Me tenant à votre disposition pour toute précision, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.

Pauline MARTIN

